

Évaluation de 4 systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifié : Une étude d'envergure exceptionnelle en conditions de vie réelle

La nutrition, c'est à dire l'impact de nos aliments et de nos comportements alimentaires sur notre santé, est devenue dans les pays développés un enjeu majeur de santé publique.

Pour faire des choix alimentaires tenant compte de leurs besoins nutritionnels, les consommateurs trouvent finalement peu d'informations claires sur les packagings des produits alimentaires,

L'étiquetage nutritionnel, très largement répandu sur les produits préemballés et régi par la réglementation européenne est principalement situé en dos de packaging, non visible lors de l'achat dans les rayons des supermarchés. Or tout se joue en quelques secondes. Les informations indiquées sont certes précises, mais inefficaces dans un temps aussi court.

Rappel de l'enjeu européen :

Le 25 octobre 2011, le règlement européen sur l'information du consommateur (INCO) établit toutes les informations obligatoires et volontaires sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Le 13 décembre 2014, le règlement est mis en application et la déclaration nutritionnelle est volontaire.

Le 13 décembre 2016, la déclaration nutritionnelle devient obligatoire sur tous les aliments pré-emballés. Il est donné la possibilité d'associer à cet étiquetage INCO une information complémentaire et volontaire en face avant des emballages.

En France :

Dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé de Janvier 2016 et afin de faciliter le choix des consommateurs et d'aller dans le sens de la recommandation européenne, la Ministre de la Santé, Madame Marisol Touraine a chargé Messieurs Benoit Vallet (DGS) et Christian Babusiaux (Président du FFAS) de piloter une expérimentation auprès des consommateurs afin d'évaluer les systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifiés en « conditions réelles d'achat ».

4 systèmes sont en lice :

- Deux systèmes dits synthétiques (Nutriscore et repère alimentaire SENS), qui présentent de façon graphique et colorielle la conclusion d'un algorithme qui prend en compte les différents nutriments et classe ensuite l'aliment ou la préparation selon des critères très précis.
- Deux systèmes dits analytiques (Nutricouleur et Nutrirepère), qui présentent un résumé graphique et coloriel pour le premier, le second monochrome, des données chiffrées d'apport en certains nutriments.

Il s'agit de déterminer celui des 4 systèmes testés qui apparaîtra comme le mieux adapté à l'information des consommateurs et le plus susceptible d'influer favorablement sur leur comportement d'achat.

Dans l'optique de choisir un système qui aura prouvé son efficacité auprès des Français, et notamment des populations issues des catégories socio-économiques plus défavorisées, une mobilisation d'ampleur sans précédent est déployée pour mener à bien cette étude de consommation à grande échelle.

Des parties prenantes multiples :

Pouvoirs publics, chercheurs, scientifiques, associations de consommateurs, enseignes de la distribution, industries alimentaires, nationales et locales, techniciens et spécialistes des études de nutrition et de consommation, agents de la répression des fraudes...

Tous sont mobilisés pour mener à bien un projet d'envergure unique avec :

- Un comité de pilotage de haut niveau

Sous la co-présidence de deux personnalités, Benoit Vallet, directeur général de la santé et Christian Babusiaux, président du FFAS et ancien directeur général de la DGCCRF. Cette instance réunit des représentants des trois ministères concernés, la CNAM, deux fédérations professionnelles, les deux principales associations de consommateurs (UFC Que Choisir et CLCV) et les organismes de recherche.

Ce comité de pilotage est chargé d'organiser la préparation et la mise en place de l'évaluation, il en valide les différentes étapes et présentera, après analyses des résultats par le conseil scientifique, les conclusions à la Ministre de la Santé.

- **Un comité scientifique d'experts multidisciplinaire de la santé et de la consommation**

Sous la présidence de Noel Renaudin (Président du comité d'évaluation des chartes de progrès nutritionnels / PNNS), des experts scientifiques en économie de la consommation alimentaire, en nutrition, sciences des aliments et statistiques, ont la responsabilité d'établir le protocole de l'expérimentation. Il en surveille la mise en œuvre et analysera ses résultats

- **Un porteur opérationnel de projet**

Le **FFAS**, sous la direction de Daniel Nairaud, a été officiellement désigné comme porteur opérationnel du projet et donc responsable de la mise en œuvre et du bon déroulement de l'étude.

- **Une agence chargée de la coordination et de la mise en œuvre sur le terrain**

LinkUp, structure agréée recherche par le ministère de la recherche sur les changements de comportement est chargée de la coordination des prestataires sur le terrain.

Une expérimentation unique

L'expérimentation démarre en magasins le 26 Septembre et s'achèvera le 4 décembre 2016. Elle est unique dans son design et par le nombre de personnes qu'elle va mobiliser ;
En quelques chiffres :

4 systèmes vont être en compétition, pendant **10 semaines** d'étude en conditions réelles, dans **60 magasins** (dont 20 témoins) **tirés au sort** par le Comité scientifique, en veillant à ce que 50 % d'entre eux soient situés dans des zones à forte présence de personnes à faible revenus.

4 régions retenues:

Ile de France (Grande Couronne)

Hauts de France (Nord Pas de Calais +Picardie)

Haute Normandie

Rhône Alpes (Ain, Loire, Rhône)

4 rayons concernés conformément au protocole établi par le comité scientifique :

- Traiteur frais
- Viennoiserie industrielle,
- Pain et pâtisseries industrielles,
- Plats cuisinés en conserve,

Soit plus de **1200 références de produits** au total qui seront étiquetées, Au bout des 10 semaines, on estime à plus **2 millions le nombre d'étiquettes** qui auront été stickées par les chargés d'étiquetage en magasin.

Des **outils d'informations** dans tous les magasins tests avec en particulier une brochure, validée par le comité scientifique, à la disposition des consommateurs pour leur expliquer brièvement l'objectif de l'expérimentation, et le fonctionnement du système graphique testé dans leur magasin.

Tout ce travail au quotidien sera rendu possible sur le terrain par l'implication :

- des directeurs de magasins mais aussi des **65 chargés d'étiquetage** et de toutes les équipes qui encadrent l'étude.
Tous sont formés, selon des cahiers des charges très précis
- de ceux qui effectueront des vérifications et des contrôles tout au long de l'étude et plusieurs fois par semaine :
 - **20 diététiciens,**
 - **6 auditeurs**
 - **Les services de la DGCCRF des régions concernées,**

Des analyses en continu :

Pendant et tout au long de cette expérimentation, des enquêtes qualitatives, menées par le CREDOC et quantitatives seront menées dans les magasins et auprès des consommateurs.

En parallèle, un travail d'analyse de l'évolution des ventes (rotation des produits dans les rayons, comparaison des caddies d'après les tickets de caisse ...) sera réalisé sur les données communiquées par les enseignes.

Ce dispositif sans précédent permettra de présenter des conclusions au comité de pilotage, afin que le gouvernement puisse recommander le système graphique le plus impactant aux opérateurs économiques.